

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 055-14
Le 29 avril 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Corporation Minière Osisko (OSK)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Corporation Minière Osisko ("Osisko"), Yamana Gold ("Yamana") et Agnico Eagle Mines Limited ("Agnico Eagle") ont annoncé le 16 avril 2014 qu'ils ont conclu une entente (« l'entente ») en vertu de laquelle Yamana et Agnico Eagle feront l'acquisition, de façon conjointe, de toutes les actions ordinaires émises et en circulation d'Osisko. Aux termes de l'entente, les actionnaires d'Osisko recevront 0.26471 action ordinaire de Yamana, 0.07264 action ordinaire d'Agnico Eagle, un montant en espèces de 2,09 \$ CA ainsi qu'une nouvelle action ordinaire de la nouvelle compagnie Osisko pour chaque action ordinaire d'Osisko à travers un plan d'arrangement.

L'offre est sujette à l'approbation aux préalables des deux tiers des actionnaires d'Osisko lors d'une assemblée qui sera tenue vers la mi-mai. L'approbation des actionnaires d'Agnico Eagle et de Yamana n'est pas requise. L'entente devrait être conclue d'ici le 30 mai 2014, suivant l'obtention de toutes les approbations requises auprès des actionnaires, de la cour et des autorités réglementaires et boursières.

Il convient de noter que l'offre finale présentée plus tôt cette année par Goldcorp Inc. a expiré et les conditions n'ont pas été réunies.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Claude Cyr
Vice-président principal, Marchés financiers